

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, LA REGION GRAND EST S'ENGAGE !

Engagée depuis 2017¹ sur le champ de l'égalité entre les femmes et les hommes, la Région Grand Est a décidé de faire de la lutte contre les violences faites aux femmes la grande cause de son mandat.

C'est dans ce cadre que la Collectivité a organisé les premières « Rencontres régionales pour la lutte contre les violences faites aux femmes », ce mardi 5 juillet 2022, à Strasbourg. A cette occasion, Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, a annoncé trois mesures phares.

- **L'accompagnement des femmes victimes de violence dans leur reconstruction professionnelle en leur proposant :**
 - Des parcours de qualification inscrits au Programme Régional de Formation ;
 - De l'aide pour définir un projet professionnel intégrant la découverte de métiers et l'apprentissage de la langue française si nécessaire.

Pour y parvenir, l'offre de formation régionale sera mise à disposition des associations qui accompagnent les femmes victimes de violences.

- **Le développement d'une communication forte et d'une campagne de prévention et de sensibilisation dans les gares et les transports du réseau FLUO Grand Est.**
- **Le déploiement d'un réseau de « lieux sûrs » et de personnes-ressource, en proximité dans tout le Grand Est, pour lutter contre le harcèlement et les violences à travers [le Plan Angela](#) (échéance 2023), en particulier en milieu rural. Cette action sera coordonnée avec les services de l'Etat.**

« A l'heure où les libertés fondamentales des femmes sont mises à rude épreuve, défendre leurs droits est une priorité pour laquelle nous continuerons à nous mobiliser. Je suis attaché à cette cause essentielle pour l'avenir de la société française et pour le bien-être de nos concitoyennes et en ai fait la grande cause de mon mandat. Aujourd'hui, il nous incombe d'agir avec détermination pour lutter contre les violences faites aux femmes. Ces mesures témoignent de notre engagement pour renforcer la prise en charge des victimes, coordonner les acteurs et toujours mieux protéger les femmes tout au long de leur parcours. » s'est exprimé **Jean Rottner**.

Le sujet de la lutte contre les violences faites aux femmes a fait l'objet d'auditions au cours de ces derniers mois auprès d'acteurs de terrain issus des domaines judiciaires, des forces de l'ordre ou encore du champ associatif et médical.

Les rencontres régionales ont été l'occasion d'échanges et de rencontres riches et inspirantes notamment grâce à la présence de deux grandes témoins :

- **Ghada Hatem-Gantzer**, gynécologue-obstétricienne, créatrice de la première Maison des femmes de Saint-Denis (93) ;
- **Nathalie Kielwasser**, Vice-procureure auprès de la cour d'appel de Colmar, engagée dans la prévention de la récurrence des auteurs de violences, à travers le dispositif « Equi-libre ».

¹ La Région Grand Est a signé en 2017 la *Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale*, une démarche volontariste qui a scellé et amplifié l'engagement régional en matière d'égalité femmes-hommes.

Les ateliers participatifs qui se sont déroulés l'après-midi ont, quant à eux, permis d'aborder d'autres formes de violences constatées dans le sport, face au handicap, liées au harcèlement de rue et touchant également les jeunes (*comment prévenir les actes de violences chez les jeunes ainsi que les risques prostitutionnels ?*). Ces temps de travail et d'échanges ont mis en exergue les différents aspects et facteurs de violences, souvent persistants dans les sphères sociales et familiales.

L'ensemble des annonces et des travaux du jour prendront place dans le futur plan régional d'actions pour l'égalité femmes-hommes (2023-2025) qui sera adopté d'ici la fin de l'année.